

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 octobre 2008

GÉNÉRALISATION DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE - (n° 1100)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 631

présenté par  
le Gouvernement-----  
à l'amendement n° 395 de M. Tian  
-----

à l'ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« immédiatement son versement et mettent »

les mots :

« son versement en mettant ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.